

## Interview



# EUROPE

## Trois questions à... Fanny-Pomme Langue

**Fanny-Pomme Langue est secrétaire générale depuis 2018 de la CEPEF (Confédération européenne des propriétaires forestiers) qui représente 16 millions de propriétaires forestiers privés dans toute l'Europe.**

### ► Comment l'Union européenne se saisit-elle des sujets forestiers ?

La forêt est un sujet transverse concerné par les politiques liées au développement rural, la bioéconomie, la biodiversité, mais aussi à la finance durable, à l'énergie, ou encore à la recherche. Le Green Deal, présenté fin 2019, regroupe un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne. Aussi appelé Pacte vert pour l'Europe, il ambitionne de rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050. Le plan cible en matière de climat à l'horizon 2030 et la stratégie de biodiversité à l'horizon 2030, publiés au printemps 2020, font partie des éléments centraux de ce Green Deal. Ce plan européen amène d'importantes réflexions sur l'avenir des forêts, telles que la fonction de séquestration du carbone ou l'augmentation des surfaces protégées. La CEPEF œuvre sur ces sujets en apportant l'expertise et l'expérience de terrain nécessaires.

### ► Quels sont les développements en cours et les temps forts pour l'année 2021 ?

L'un des enjeux majeurs de 2021 est sans aucun doute la nouvelle stratégie forestière européenne, attendue pour fin juin. La précédente datait de 2013 ! À cette occasion, une consultation publique s'est ouverte à tous et se termine le 19 avril. Il est donc important que les citoyens, y compris les forestiers, se mobilisent et y participent<sup>1</sup>. À un niveau plus institutionnel, un groupe de dialogue civil dédié aux sujets forestiers se réunit deux fois par an pour croiser les points de vue des propriétaires, de la filière, du monde associatif. La CEPEF rappelle régulièrement dans ces discussions les trois piliers de la forêt multifonctionnelle : à la fois production de bois, services environnementaux et espace de récréation. Actuellement, la biodiversité et les questions liées au carbone ont en effet tendance à être surreprésentées dans les politiques forestières européennes, au détriment des aspects sociaux et économiques.

### ► Quels sont les moyens d'action de la CEPEF sur ces sujets ?

Le rôle de la CEPEF consiste à faire le lien entre les échelles nationales et européennes, en faisant valoir aux instances décisionnelles européennes l'information et l'expertise de terrain. Nous mettons par exemple en lumière un aspect réglementaire ou des outils disponibles au niveau national, tel que l'IBP (indice de biodiversité potentielle) mis en place en France. À travers nos membres, des associations nationales comme Fransylva, nous sommes à l'affût de projets locaux intéressants qui nous permettent d'étayer nos propositions et conclusions, d'enrichir les débats. Ces bonnes pratiques et expériences constituent vraiment notre cheval de bataille. Le partage s'avère également enrichissant pour nos membres, car nous organisons aussi l'échange de bonnes pratiques entre les associations nationales membres. Chaque pays a ses spécificités et ses expertises selon l'environnement dans lequel il évolue. L'Autriche, par exemple, a une expertise de gestion en forêts de montagne, la Finlande ou la Suède sont très impliquées dans le développement de la bioéconomie tandis que les pays du Sud font valoir une expertise de gestion du risque incendie.

**Propos recueillis par Blandine Even**

1. Consultation publique sur la stratégie forestière européenne 2021 : <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12674-EU-Forest-Strategy/public-consultation>

01. Le massif du Queyras dans les Hautes-Alpes. Olivier Martineau @ CNPF. | 02. Fanny-Pomme Langue. @ CEPEF.